

Déjeuner du Cercle Europe et Economie Sociale

Monsieur Thierry Beudet

Président de la MGEN

- janvier 2014 -

A l'occasion d'un déjeuner exceptionnel de rentrée, les membres du Cercle Europe et Economie sociale ont accueilli Thierry Beudet, le Président de la MGEN qui est venu partager avec nous les motivations européennes de la MGEN. Aujourd'hui la monde mutualiste est en recomposition en raison du droit européen sous les effets des nouvelles règles prudentielles. La MGEN a fait le choix de l'union mutualiste de groupe avec d'autres structures au sein d'ISTYA qui exprime une solidarité financière entre les membres tout en permettant de conserver le lien avec les adhérents de chaque structure, en maintenant les mutuelles dans leur diversité. La MGEN en est convaincue, la fusion n'est pas la solution parce qu'elle apporterait de la confusion pour les adhérents qui ont besoin de ce lien fort avec leur mutuelle. La solution est dans le groupe permettant de mener des projets en commun, de mettre ensemble des moyens. Cette idée doit à présent être diffusée en Europe.



Thierry Beudet est depuis 2009, président du groupe MGEN qui protège près de 3,5 millions de personnes et depuis 2011, Président du groupe ISTYA qui regroupe 7 mutuelles et protège 6,7 millions de personnes. Il est membre du Conseil Economique, Sociale et Environnemental où il est Président du groupe Mutualité et Vice-président de la section des Affaires Sociales et de la Santé. Il est aussi Vice-président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et Président de Mutualité Fonction Publique Action Sanitaire et Sociale, structure mutualiste regroupant trois établissements dont l'Institut

L'Europe pour la MGEN c'est une relation d'influence

Depuis la fin des années 1990, les mutuelles ont pris conscience que l'Europe les concernait avec la transposition en droit national des directives assurantielles. L'Europe a ainsi profondément impacté les mutuelles, jusque dans leur gouvernance. L'Europe est donc devenu un sujet de préoccupation.

La relation à l'Europe a d'abord été une relation sous contrainte, avant de prendre conscience de la nécessité d'agir pour ne plus simplement subir. D'où la volonté de la MGEN d'y porter sa voix d'opérateur, d'entamer un dialogue avec les institutions pour souligner les spécificités mutualistes, et d'y mener des actions d'influence, en parallèle des actions menées par la voix de la Fédération.

Dans les années 2000, la MGEN a donc conduit un travail régulier en profondeur auprès des décideurs européens pour se faire connaître et reconnaître. Cette action se traduisait par des rencontres à haut niveau avec les décideurs, l'apport d'idées (comme celle du service social d'intérêt général), des publications et l'organisation des journées européennes de la MGEN.

Dans les années 2010, la MGEN a accéléré son dialogue avec les institutions européennes et sa légitimité a été reconnue puisqu'elle est l'une des deux mutuelles à participer au Groupes d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social créé suite à la communication sur l'entrepreneuriat social du Commissaire Barnier.

L'Europe, c'est aussi un espace de coopération et de développement pour la MGEN

La MGEN a engagé un partenariat solide avec Solidaris, une mutuelle belge couvrant 3 millions de personnes, afin de porter un message collectif au service des intérêts et valeurs des mutuelles. Ensemble, les deux structures répondent aux consultations de la Commission et ont rencontré ensemble le Commissaire Michel Barnier. Solidaris participe également au Master II sur la gouvernance mutualiste créé par la MGEN.

La MGEN s'est aussi développée au Portugal où elle couvre actuellement plus de 8000 personnes pour leur couverture santé.

La MGEN s'est aussi engagée dans le réseau international "Education et Solidarité" qui mène des actions en faveur de la protection sociale dans le monde.

L'Europe, c'est aussi pour la MGEN un espace d'innovation

La MGEN travaille sur de nombreux projets innovants notamment en télémédecine avec le projet pilote Living well. Elle développe des échanges croisés avec Solidaris pour mieux connaître les bonnes pratiques développées de l'autre côté de notre frontière, mais également pour mettre en place une coopération en matière d'offre de soins transfrontaliers.

Avec Solidaris, la MGEN a été invitée lors d'une audition sur le statut européen des mutuelles organisé par le député européen Luigi Berlinguer, à présenter ses projets en matière de protection sociale, pour illustrer concrètement les apports des mutuelles.

L'Europe demain

Les débats l'ont montré, aujourd'hui, l'enjeu reste encore d'assurer la promotion du modèle mutualiste en Europe. De nombreux sujets concernent les mutuelles comme les SSIG qui ont permis l'émergence de la notion d'intérêt général, la mise en place de Solvabilité II, les développements attendus sur le statut européen des mutuelles suite à l'annonce du Commissaire Tajani à Strasbourg de pousser cette idée, avec pour les mutuelles l'opportunité de voir reconnu politiquement le modèle mutualiste au-delà des activités exercées.

Aujourd'hui, la MGEN se mobilise pour pousser l'idée des groupes de mutuelles en Europe. Cette question est maintenant incluse dans les réflexions en cours sur le statut européen des mutuelles. Non, les mutuelles n'ont pas forcément vocation à créer un empire au niveau européen, mais elles doivent pouvoir se développer en Europe en conservant le lien fort avec leurs adhérents. Le Statut européen des mutuelles permettrait cette nécessaire action en réseau des mutuelles en Europe.

L'entrepreneuriat social est un autre sujet dont se saisit la MGEN pour contribuer au débat et s'en servir pour promouvoir l'économie sociale et la valeur ajoutée des mutuelles. Rester à l'écart de cet important débat c'est risquer la marginalisation des structures de l'économie sociale. Les mutuelles ont une place dans l'entrepreneuriat social, ce sont des entrepreneurs sociaux avec un statut particulier. Mais à Bruxelles ce statut ne suffit pas en soi, il faut apporter la preuve des actions menées, d'où la nécessité de participer activement et de manière constructive aux débats.

Aujourd'hui les structures de l'économie sociale ont une formidable opportunité politique de dynamiser leur message, tant en France (loi ESS) qu'à Bruxelles (Entrepreneuriat social) mais elles doivent aussi réfléchir collectivement à la manière dont elles pourraient contribuer à l'organisation d'une réponse statutaire et économiques aux personnes, notamment les jeunes, qui veulent donner un sens à leur travail pour que ces personnes aient envie de rejoindre une structure de l'économie sociale. La question se pose notamment d'un statut souple et adapté permettant à une personne de se lancer en entrepreneuriat sous une forme des structures de l'économie sociale.

Aujourd'hui, les structures de l'économie sociale doivent se saisir de ces opportunités pour lancer une réflexion sur leur statut comme forme de régulation, comme justification d'un juste traitement différencié au nom de la régulation en raison de leurs caractéristiques intrinsèques dont la non lucrativité et leur caractère de société de personnes. La banalisation n'est pas une fatalité, l'entrepreneuriat social n'est pas une menace pour les structures de l'économie sociale, ce doit être pensée comme une opportunité politique de renouveler la réflexion.